

L'archer Thomas Engels sacré champion de France

Course-sur-Mer — Fin juillet, Thomas Engels a été décoré champion de France de tir à l'arc. L'occasion de faire le point avec le directeur de son club, Philippe Godard.

L'archer thaonnais Thomas Engels, 25 ans, a remporté fin juillet le titre de champion de France en tir à l'arc à Riom (Puy-de-Dôme). « Je tire au club de Course-sur-Mer depuis seize ans, j'ai commencé très vite le tir en poule. J'avais déjà participé au championnat de France en salle à plus de quatre reprises, en étant bien placé à chaque fois, j'ai été vice-champion en université en 2018 et j'ai remporté de multiples titres du Calvados et de Normandie. » Il obtient donc son titre en catégorie senior 1 en arc à poule et à la distance internationale du 50 mètres en blason de 80, avec 35 concurrents.

Un club qui se porte bien

Le président du club depuis bientôt six ans, Philippe Godard, est fier car le club a su maintenir une soixantaine d'adhérents, « dont 45 archers assidus, malgré le contexte de ces deux ans de Covid, explique-t-il. D'ailleurs, grâce au soutien de la Fédération et de la commune, nous avons pu continuer à tirer, en respectant des consignes fréquemment adaptées à la situation. Ça a rassuré les tireurs ».

Malgré cette bonne situation, le président rappelle que chaque année environ 10 % des effectifs sont renouvelés, notamment avec de nouvelles inscriptions au forum des associations. Il se tiendra cette année le 3 septembre. « Nous proposons, justement, aux vacances de la Toussaint, la possibilité d'essayer trois séances, avec prêt du matériel. La licence est



À gauche, Philippe Godard, président des Archers de la Seuilles, et à droite Thomas Engels, décoré champion de France fin juillet à Riom (Puy-de-Dôme).

ensuite de 65 € à 120 €, le matériel est prêté sauf le carquois et les flèches, indique Philippe Godard. On peut prendre des tireurs à partir de 10 ans, mais plutôt en fonction du gabarit. »

Le club, qui dispose d'un jardin des arcs pour pratiquer et d'une salle en

intérieur le lundi à partir de 18 h 30 et le mercredi à partir de 17 h 30, est également labellisé Handisport.

« Nous proposons tous les types de pratique d'arc : du tir au drapeau, au Roy, à la perche (nouveau, à 19 m de haut)... et les archers s'essayeront le 17 septembre au tir préhistorique à Vieux-la-Romaine, avec des flèches en os ou en bois, sans viseur. »

1 PHOTO : OUEST-FRANCE